PORTAGE DES REPAS A DOMICILE | Année 2023

Conditions de préparation et de livraison :

- Les repas sont confectionnés dans la cuisine du restaurant scolaire et sont les mêmes que ceux que mangent les enfants de l'école.
- Les repas sont livrés ***du lundi au vendredi*** entre ***11h15 et 11h45***, vacances scolaires comprises.
- Pas de livraison les : samedi, dimanche et jours fériés.
- Conformément aux mesures d'hygiènes des services de la DASS, ils sont livrés dans une mallette isotherme. La livraison est effectuée par le personnel municipal.

Service Restauration scolaire :

- Le prix du repas a été fixé **par délibération du Conseil municipal du 14 décembre 2021** à **7,80 €** à compter du **1er janvier 2022.**
- La facturation se fait au début du mois suivant, par la perception (Trésor Public 365, avenue Boucicaut 33240 Saint André de Cubzac - 05 57 43 06 55). **Si vous souhaitez un prélèvement automatique merci de fournir un RIB avec ce formulaire.**
- Lors des périodes de fermetures annuelles du restaurant scolaire, les repas seront fournis par le service traiteur et facturés par la mairie au tarif mairie.
- *Si besoin d'informations supplémentaires sur le portage : Restaurant scolaire 05 56 72 59 54 - restaurant.scolaire@beychac-cailleau.fr*

Mise en place et Arrêt du portage :

- Je souhaite que la mairie mette en place le service de portage des repas pour les jours suivants :

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

- Pour l'arrêt du portage, veuillez en informer la mairie ***24 heures avant la date d'arrêt*** *(ou le vendredi pour le lundi) au* **05 56 72 96 35** *ou par mail à* **mairie@beychac-cailleau.fr.**
  Le service administratif de la mairie se chargera de transmettre les informations au service du restaurant scolaire.

Service Traiteur : Je peux contacter le traiteur pour la mise en place du portage des repas pour les jours suivants : Samedi - Dimanche - Jours fériés
Toute modification est à effectuer auprès de celui-ci, il effectuera la facturation au bénéficiaire.

Traiteur Tendance et Tradition - avenue Lagraula 33450 Saint-Sulpice et Cameyrac

05 56 30 82 78 - 06 62 37 45 88

Ce prestataire est en charge de remplacer le service de restauration scolaire lors des fermetures annuelles.

Ayant pris connaissance de ces conditions, je désire que me soit livré :

Nombre de repas par jour : ..... A partir du : .....
NOM : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..... Téléphone : .....
Adresse : .....

Je m'engage à signaler à la mairie toutes modifications de ma part au 05 56 72 96 35 ou par mail mairie@beychac-cailleau.fr

Personne à contacter 1 : NOM / Prénom : ....
Adresse : ....
....
Téléphone : ....
Adresse mail : ..... @ .....

Personne à contacter 2 : NOM / Prénom : ....
Adresse : ....
....
Téléphone : ....
Adresse mail : ..... @ .....

Lu et approuvé, le **Signature du demandeur**

ETAT RECAPITULATIF

DATE		